

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE MÉTROPOLITAINE

DOSSIER DE CANDIDATURE - JUIN 2022



Soutenu par



Appel à manifestation d'intérêt à destination des communes de la MEL disposant d'une bibliothèque municipale en régie directe ou faisant partie d'un réseau avec au moins un agent salarié par une ou des communes.

Pour toute question, pour vous aider à remplir ce dossier, à le relire avant envoi, n'hésitez pas à contacter l'équipe livre et lecture de la MEL : bnm@lillemetropole.fr

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE CANDIDATE

NOM DE LA COMMUNE

ÉLU RÉFÉRENT DU DOSSIER

Nom

Prénom

Délégation

E-mail

AGENT RÉFÉRENT IDENTIFIÉ POUR LA MISE EN OEUVRE ET LE SUIVI DU PROJET (responsable du projet)

Nom

Prénom

Poste

Direction
et service

E-mail

Téléphone

Dépôt du dossier AMI validé par signature de l' élu référent ou délibération (date + numéro) :

Attention, le maire ou l'adjoint délégué doit avoir une délégation de signature pour valider ce dossier, sinon une délibération sera nécessaire.

Date

Numéro

Pour les réseaux de bibliothèques, s'il y a un coordinateur salarié pour une ou des communes, un seul dossier est à déposer pour le réseau.

Ce dossier doit être signé par la commune désignée « tête de réseau » ou par l'ensemble des communes s'il n'y a pas de « tête de réseau » désignée officiellement.



PRÉSENTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE MÉTROPOLITAINE

BNM 2022-2025

La MEL mène une politique culturelle engagée en soutenant les événements culturels métropolitains depuis 2001 (délibération 01 C 325) et la mise en réseau des équipements culturels depuis 2012 (délibération 12 C 0647) grâce notamment à la création d'un portail communautaire de lecture publique permettant l'accès à une offre documentaire et des services en ligne : <https://asuivre.lillemetropole.fr/>

Pour asseoir cette politique structurante et ambitieuse, la MEL votait le 18 décembre 2020 le plan de développement de la

lecture et des bibliothèques pour la période 2020-2026 (délibération n°20 C 0483) et par délibération n°22-C-0045 du 25 février 2022, elle décidait de mettre en œuvre une Bibliothèque Numérique Métropolitaine (BNM) qui a vocation à accompagner les communes partenaires du territoire dans la transition numérique au sein de leur bibliothèque.

Ce projet est soutenu financièrement par l'État dans le cadre du label « bibliothèque numérique de référence » (BNR) obtenu en mars 2022.

TROIS NOUVEAUX OUTILS MÉTROPOLITAINS

Afin de permettre une mise en commun de moyens, la MEL propose :

1. UN LOGICIEL DE GESTION DE BIBLIOTHÈQUE

Système intégré de gestion en bibliothèque (SIGB)

- **Calendrier prévisionnel**
 - préparation du marché en 2022 ;
 - mise en œuvre au 1er semestre 2023 ;
 - accompagnement des communes partenaires : 2023-2025.
- **Objectifs**
 - réduire le nombre de logiciels de gestion des bibliothèques sur le territoire pour favoriser les outils et services communs ;
 - faciliter la construction de réseaux de proximité entre bibliothèques volontaires ;
 - remplacer les logiciels obsolètes présents sur le territoire ;
 - permettre un accès facilité à des services métropolitains, comme les ressources en ligne.
- **Public cible**
 - les bibliothèques municipales ou en réseau ;
 - les communes souhaitant passer à une gestion informatique de leur fonds documentaire, se mettre en réseau, rejoindre un logiciel plus récent, etc. auront la possibilité de rejoindre le logiciel métropolitain sur la base du volontariat.
- **Coût**

La MEL prend en charge les coûts initiaux de déploiement (récupération des données, connecteurs vers le portail « à suivre... » pour les ressources en ligne, maintenance, hébergement, formation initiale) jusqu'en 2025 minimum.

2. DES RESSOURCES EN LIGNE

Presse, autoformation et vidéo à la demande, puis livres numériques

- **Calendrier prévisionnel**
 - préparation du marché d'abonnements (presse, autoformation et vidéo à la demande) en 2022 ;
 - mise en œuvre au 1^{er} semestre 2023 ;
 - 2^e semestre 2023 : développement des connecteurs nécessaires à la remontée automatique des documents sur le portail des communes et l'authentification unique des usagers pour les communes ayant des outils compatibles avec les outils MEL (dernière version des logiciels : PNB, Nanook, Orphée) ;
 - accompagnement des communes partenaires : 2023-2025 ;
 - déploiement d'une offre de livres numériques dans le cadre d'une politique documentaire concertée sur le livre numérique : 2024.
- **Objectifs**
 - proposer une offre documentaire complémentaire aux collections des bibliothèques du territoire ;
 - attirer de nouveaux publics, les inciter à fréquenter les lieux bibliothèques et à utiliser les services des bibliothèques par une inscription obligatoire dans la bibliothèque physique de leur commune ;
 - avoir une offre documentaire accessible 7 jours/7, 24h/24 sur le portail « à suivre... » et les portails communaux compatibles.
- **Public cible**
 - les bibliothèques municipales ou en réseau pour un accès direct sur leur portail compatible avec les outils MEL ;
 - les bibliothèques associatives directement sur le portail métropolitain « à suivre... » ;
 - 100 % des métropolitains en s'inscrivant sur le portail « À suivre... ».

- **Coût**

- la MEL prend en charge les coûts d'abonnement pour son territoire d'1,2 millions d'habitants jusqu'en 2025 ;
- la MEL prend en charge le déploiement des connecteurs entre les outils métropolitains, les ressources et les outils communaux compatibles (liste accessible en septembre 2022) ;
- pour les livres numériques en 2024 :
 - la MEL prend en charge la création d'un fonds d'ouvrages de départ ;
 - une politique documentaire concertée du livre numérique sur le territoire sera mise en œuvre en 2024 et les modalités seront validées par le comité de pilotage BNM.

3. UN SERVICE EXPÉRIMENTAL DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Comment rendre visibles les ressources numériques invisibles

- **Calendrier prévisionnel**

- préparation et attribution du marché en 2023 ;
- conception de l'outil de médiation numérique accompagnée par des designers avec les bibliothèques partenaires en 2023 ;
- création de l'outil de médiation numérique en 2024 ;

- réalisation d'un calendrier d'activités de cet outil dans les communes partenaires au 2^e semestre 2024 et en 2025.

- **Objectifs**

- co-construire ensemble un outil de médiation numérique répondant aux besoins exprimés du territoire ;
- acculturation numérique par les agents ;
- assurer la médiation numérique auprès du public ;
- communication auprès des usagers (et non usagers en hors les murs) sur les nouveaux services numériques en bibliothèque ;
- test et appropriation d'outils en vue d'en acquérir par les communes grâce aux dispositifs MEL (Fonds de concours et appel à projet).

- **Public cible**

- les professionnels des bibliothèques pour une montée en compétence numérique ;
- les usagers des bibliothèques partenaires et plus largement les habitants des communes partenaires.

- **Coût**

La MEL prend en charge les coûts initiaux de conception design et de fabrication de l'outil.

LES CONDITIONS D'ACCÈS AUX OUTILS DÉPLOYÉS PAR LA MEL

La MEL souhaite, tout en bénéficiant de leur utilisation pour ses besoins propres, mettre à disposition des communes engagées des outils. Les modalités seront définies par des règlements de mise à disposition qu'il conviendra de faire signer par chacune des communes partenaires.

La MEL assurera l'exploitation et la mise à disposition des outils à titre gracieux jusqu'en 2025.

Les communes engagées devront :

- disposer d'une bibliothèque municipale en régie directe avec du personnel qualifié ou faire partie d'un réseau de bibliothèques comprenant une ou plusieurs bibliothèques municipales en régie directe avec du personnel qualifié ;
- inscrire le développement des services numériques dans le projet d'établissement de la bibliothèque et/ou a minima dans la présente note du dossier d'appel à manifestation d'intérêt ;
- proposer une offre documentaire physique de proximité en complémentarité de l'offre numérique métropolitaine ;
- mettre à disposition le matériel informatique nécessaire, adéquat, conforme aux usages actuels et futurs (ordinateurs récents et performants pour l'équipe de la bibliothèque, pour la consultation du portail et des ressources par le public au sein de la bibliothèque) ainsi qu'une connexion Internet de qualité ;
- déployer le Wifi public d'ici 2025 pour les usagers de la bibliothèque de la commune ;
- mettre à jour régulièrement les logiciels et développer les connecteurs spécifiques, non pris en charge par la MEL, nécessaires au bon fonctionnement des outils ;
- assurer la médiation et la promotion de la Bibliothèque Numérique Métropolitaine, dont les ressources en ligne, auprès des usagers de la bibliothèque et plus largement des habitants de la commune ;
- participer au comité de pilotage qui orientera l'avancée du projet et sa pérennité ;
- mobiliser les équipes de la bibliothèque dans l'appropriation et l'utilisation des nouveaux outils (groupes de travail, ateliers, réunions, formations, etc.) afin de favoriser la montée en compétence numérique en bibliothèque ;
- accepter les conditions d'utilisation des outils mentionnées dans les règlements de mise à disposition ;
- prévoir le portail qui reste à la charge des communes.

MODALITÉS DE PILOTAGE

L'engagement de la commune débutera au 1^{er} janvier suivant la réponse à l'AMI et durera jusqu'en 2025 minimum.

L'engagement sera effectif à l'adoption en conseil municipal des règlements de mise à disposition des outils métropolitains. Les règlements seront transmis aux communes ayant répondu à cet AMI après leur adoption en Conseil métropolitain en 2023.

Un comité de pilotage, présidé par le Vice-président Culture-Tourisme de la MEL et composé des financeurs, de la MEL et des

communes partenaires, se réunira annuellement pour suivre le projet, étudier les bilans, valider les grandes orientations.

Un comité technique se réunira annuellement pour aider à la décision, préparer les bilans et proposer des évolutions possibles.

Un référent technique sera missionné sur ce projet par la commune. La MEL mobilisera ces référents techniques lors de temps d'échanges pour le bon fonctionnement des outils et du projet.

LA BNM APRÈS 2025 ?

Les communes engagées dans le dispositif seront amenées à participer aux temps d'échanges annuels (COPIL), aux évaluations et bilans. Ainsi, elles seront associées aux réflexions et propositions sur la suite à donner au dispositif après 2025.

POUR EN SAVOIR PLUS

FAQ

<https://asuivre.lillemetropole.fr/cms/articleview/id/31471>

Délibération du 27/02/2022 relative à la BNM

https://asuivre.lillemetropole.fr/userfiles/Fichiers_PDF/ACTUALITES/deli-renduexecutoire.pdf

BIBLIOTHEQUE



PARTIE 1

ÉTAT DES LIEUX ET INTÉGRATION DE LA BNM DANS VOTRE PROJET COMMUNAL

VOLET 1

PRÉSENTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA COMMUNE (DONNÉES DE 2021)

Ces données sont nécessaires pour permettre un état des lieux en début de projet et faciliter les bilans. Vous pouvez reprendre les chiffres transmis au Ministère de la Culture dans le cadre de la collecte pour l'observatoire de la lecture publique pour l'année 2021.

Pour les réseaux, complétez un seul dossier mais dupliquez ce volet pour présenter chacune des bibliothèques du réseau (retrouvez le VOLET 1 seul [ici](#)).

PRÉSENTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Nom de l'établissement

Nom, prénom du responsable

Adresse

Téléphone

E-mail

Adresse URL du portail

Fait partie d'un réseau communal intercommunal non

Nom du réseau

Communes associées

Nombre de bibliothèques concernées par ce réseau

Mode de gestion de l'établissement

régie directe (budget géré par la commune)

autre, préciser

Nombre de M² total (toutes zones confondues : couloirs, bureaux...)

ÉQUIPE

Nombre d'agents de catégorie A

Nombre d'agents de catégorie B

Nombre d'agents de catégorie C

Nombre d'équivalents temps plein

Nombre de bénévoles

PUBLIC

Nombre d'inscrits actifs (adhésion valable dans l'année et ayant emprunté au moins un document dans l'année écoulée)

Adultes (+ 15 ans)

Jeunesse (0 - 14 ans)

Fréquentation moyenne par jour

BUDGET

Acquisitions physiques (livres, CD, DVD, jeux...)

Abonnements aux ressources numériques

Action culturelle

Communication

COLLECTIONS

Nombre de documents total, tout support confondu

Nombre de livres empruntables

Nombre de DVD empruntables

Nombre de CD empruntables

Nombre d'abonnements à des revues, journaux...

Nombre de jeux empruntables (société, vidéo...)

LES ACCÈS À LA BIBLIOTHÈQUE

TARIFS ANNUELS

Gratuité universelle (gratuit pour tous, sans distinction géographique)

OUI NON

Adultes de la commune

Enfants de la commune

Adultes hors de la commune

Enfants hors de la commune

Spécificité (préciser)

HORAIRES

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire

INFORMATIQUE

ÉQUIPEMENT

Nombre de postes informatiques à disposition du public

Nombre de postes informatiques professionnels

Accès WIFI public OUI NON

Nombre de liseuses

Sont-elles empruntables ? OUI NON

Nombre de tablettes

Sont-elles empruntables ? OUI NON

Disposez-vous des conseillers numériques ? OUI NON

Si oui, combien ?

La bibliothèque est-elle équipée de la RFID ? OUI NON

Disposez-vous une boîte de retour automatisée ? OUI NON

INFORMATIQUE

SYSTÈME INFORMATIQUE DE GESTION DES BIBLIOTHÈQUES (SIGB) :
(à la date de cet Appel à Manifestation d'Intérêt)

Prestataire SIGB

Nom du SIGB

Version du SIGB

Depuis quelle année avez-vous ce SIGB ?

Hébergement **en local** **chez le prestataire**

Coût annuel pour l'hébergement et la maintenance

PORTAIL (à la date de cet Appel à Manifestation d'Intérêt)

Prestataire portail

Nom du portail

Version du portail

Depuis quelle année avez-vous ce portail ?

Hébergement **en local** **chez le prestataire**

Coût annuel pour l'hébergement et la maintenance

**Nombre d'utilisateurs se connectant
sur le portail avec leurs identifiants**
(utilisateur unique en 2021) :

RESSOURCES EN LIGNE

Proposez-vous des ressources **OUI** **NON**
en ligne à vos utilisateurs ?

**Si oui, quelles sont les ressources auxquelles
vous êtes abonnés en 2022 ?**

PRÉSENCE DE LA BIBLIOTHÈQUE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook **OUI, compte :** **NON**

Instagram **OUI, compte :** **NON**

TikTok **OUI, compte :** **NON**

Autre
(précisez)

MÉDIATION NUMÉRIQUE

Les agents de votre structure ont-ils des besoins identifiés de formation ?

INFORMATIQUE

Prise en main de l'ordinateur

Bureautique (messagerie, traitement de texte...)

Recherche sur Internet (sécurité, validité de l'information...)

Réseaux sociaux (découverte, gestion d'identité, production de contenus)

Logiciels images et vidéo pour création de contenus

Autre (précisez)

NUMÉRIQUE

Le numérique : un outil au service de la bibliothèque, nouveaux outils et services

Ressources en ligne : découverte des ressources, comment en faire la promotion

Animation avec des outils numériques

Tablettes en bibliothèque : contenus, applications et gestion

Liseuses en bibliothèque

Codage et programmation

Outils numériques (imprimante 3D, brodeuse numérique...)

Autre (précisez)

Votre structure propose-t-elle des ateliers numériques ?

Ateliers d'initiation à l'informatique

Ateliers de découverte des ressources en ligne

Ateliers ou permanences pour l'accompagnement aux démarches administratives

Ateliers d'éducation aux médias et à l'information

(sensibiliser aux fakes news, former l'esprit critique, produire des contenus...)

Animations avec des applications numériques (heure du conte numérique...)

Ateliers de programmation ou de codage

Ateliers d'initiation à des outils ou logiciels spécifiques

(retouche photos, imprimante 3D, réalité virtuelle...)

Autre (précisez)

LIENS AVEC LA MEL

Participez-vous aux Nuits des bibliothèques ?	OUI	NON
Participez-vous au prix de littérature ado libre2lire ?	OUI	NON
Participez-vous aux cafés d'échanges, réunions, journées professionnelles organisés par la MEL ?	OUI	NON
Utilisez-vous le portail « à suivre... » ?	OUI	NON

Si oui, que recherchez-vous le plus ?

Espace pro : journées professionnelles, cafés d'échanges, journées du réseau

Espace pro : lettres du réseau

Espace pro : plateforme d'échanges

Espace pro : textes de référence nationaux et métropolitains

Actualités sur le livre et la lecture

Le catalogue unique pour trouver un document

Les actions métropolitaines : Nuits des bibliothèques, libre2lire, défis bibli...

Autre (précisez)

Avez-vous un open agenda lié à la MEL ? Votre agenda culturel remonte t-il automatiquement sur le portail « à suivre... » ?	OUI	NON
Avez-vous bénéficié du fonds de concours «équipements culturels» pour votre bibliothèque ?	OUI	NON
Avez-vous bénéficié de l'appel à projet «adaptation numérique et innovation» pour votre bibliothèque ?	OUI	NON
Avez-vous mis en place des actions culturelles avec des partenaires financés par la MEL dans le cadre des «partenariats culturels» (Labo des histoires, Littératures ect., Dynamo, Lis avec moi...) ?	OUI	NON

VOLET 2

COMMENT INTÉGREZ-VOUS LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE MÉTROPOLITAINE (BNM) DANS VOTRE PROJET COMMUNAL ?

Exposez, en une quinzaine de lignes, les motifs qui incitent la commune à candidater à la Bibliothèque Numérique Métropolitaine.

En quoi le projet de la commune participe-t-il au déploiement de la Bibliothèque Numérique Métropolitaine et comment la BNM peut-elle être un atout pour la bibliothèque de votre commune ? Vous ferez mention des atouts à valoriser et des freins constatés dans votre bibliothèque ou réseau pour le développement de l'offre numérique à destination des usagers de votre bibliothèque (équipement, formation des équipes, services, innovation, partenariats, volet numérique dans votre Projet Culturel Scientifique Éducatif et Social -PCSES-, etc.)





PARTIE 2

ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE DANS LA BNM

FICHE D'ENGAGEMENT DANS LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE MÉTROPOLITAINE (BNM)

Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer à la présentation du projet au début du présent document (page 5) expliquant le projet BNM, ses outils, son calendrier...

DÈS 2023, JE SOUHAITE ENGAGER MA COMMUNE SUR LES PROJETS SUIVANTS :

SIGB (LOGICIEL MÉTIER)

La commune souhaite intégrer le logiciel de gestion de bibliothèque métropolitain

OUI	NON	Envisagé en 2024	Envisagé en 2025
-----	-----	------------------	------------------

RESSOURCES EN LIGNE

La commune souhaite valoriser les ressources en ligne métropolitaines via un lien vers le portail « à suivre... » sur son propre portail en 2023 (pas de développement de connecteurs spécifiques)

OUI	NON	Envisagé en 2024	Envisagé en 2025
-----	-----	------------------	------------------

La commune souhaite conserver son logiciel métier compatible (PMB, Nanook, Orphée) et que la MEL développe les connecteurs suivants (la commune s'engage à être sur la version la plus actuelle de son logiciel) :

La commune souhaite intégrer les ressources en ligne métropolitaines sur son propre portail en 2023 (identification unique pour l'utilisateur : double SSO)

OUI	NON	Envisagé en 2024	Envisagé en 2025
-----	-----	------------------	------------------

La commune souhaite intégrer les ressources en ligne métropolitaines dans la recherche catalogue de sa bibliothèque en 2023 (recherche fédérée)

OUI	NON	Envisagé en 2024	Envisagé en 2025
-----	-----	------------------	------------------

La commune souhaite participer à la politique documentaire du livre numérique en 2023 pour une mise en œuvre en 2024 afin de sélectionner et acheter, de manière concertée, les livres numériques de la bibliothèque numérique métropolitaine. Les modalités seront validées par le comité de pilotage BNM.

OUI	NON	Envisagé en 2024	Envisagé en 2025
-----	-----	------------------	------------------

SERVICE EXPÉRIMENTAL DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

La commune souhaite participer à la conception d'un service expérimental de médiation numérique en mode design en 2023

OUI	NON		
-----	-----	--	--

La commune souhaite intégrer le service expérimental de médiation numérique dans sa programmation culturelle en 2024

OUI	NON	Envisagé en 2025	
-----	-----	------------------	--

L'utilisation des outils de la MEL par les communes sera soumise à l'adoption d'un règlement de mise à disposition conformément à l'article L. 5211-4-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Selon vous, en intégrant la BNM, quels sont les 3 objectifs à atteindre pour votre commune et leur niveau d'importance ?

Merci de cocher trois cases correspondant à votre choix.

	+++	++	+
Proposer un meilleur service de lecture publique à la population			
Développer une offre documentaire plus variée			
Faciliter la mise en réseau avec des communes proches géographiquement			
Développer les compétences numériques des professionnels			
Rendre visibles les services numériques déployés sur le territoire communal			
Ancrer les pratiques numériques dans l'offre culturelle de la commune			
Moderniser la bibliothèque et ses services			
Réaliser une économie financière permettant de développer de nouvelles actions en bibliothèque			
Autre, précisez			

En contrepartie de l'engagement financier et en ingénierie de la MEL, la commune s'engage, de manière obligatoire à mobiliser ses agents pour :

La formation : le numérique en bibliothèque, remise à niveau informatique, etc.

(estimation : un agent minimum pour huit agents et bénévoles par bibliothèque doit être opérationnel sur les outils et le numérique en bibliothèque afin de transmettre à ses collègues cette culture et ces savoirs)

Participer à un/des groupe(s) de travail sur le logiciel métier, les ressources en ligne, la médiation numérique (estimation de 4h/mois environ par groupe : réunion + travail à fournir entre les réunions)

Groupe logiciel métier

Groupe ressources en ligne

Groupe service expérimental de médiation numérique

Groupe livres numériques

D'autres groupes pourront être créés en fonction des besoins exprimés par les communes.

Fait à :

Le :

Signature du représentation légal + cachet

POUR LES RÉSEAUX

Signature du représentant légal s'il a été désigné une commune « tête de réseau » + cachet.

S'il n'y a pas de tête de réseau, signature de l'ensemble des communes + cachets.



2, boulevard des Cités Unies - CS 70043
59040 Lille Cedex
Tél : +33(0)3 20 21 22 23
lillemetropole.fr